PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

ÉLECTION PARTIELLE DU 03 NOVEMBRE 2019

COMPTE-RENDU DES MISES EN CANDIDATURE

L'an deux milles dix-neuf, du 20 septembre au 04 octobre, sont les jours fixés pour la mise en candidature des membres du conseil en vue d'une élection partielle.

Cette mise en candidature a lieu au bureau municipal, de 8h00 à 12h00, de 13h00 à 17h00 et le 04 octobre, de 9h00 à 16h30 pour combler le poste de conseiller.

Au poste de conseiller au siège #3;

La déclaration de candidature de Monsieur Lawrence Brisson a été déposée au bureau municipal le 24 septembre 2019 à 13h32 et est appuyée par 13 signataires.

Au poste de conseiller au siège #5;

La déclaration de candidature de Monsieur René Morin a été déposée au bureau municipal le 04 octobre 2019 à 15h25 et est appuyée par 06 signataires.

À l'heure de la clôture des mises en candidature, soit 16h30, le 04 octobre 2019, deux postes à reçu une seule proposition de candidature, donc :

Monsieur Lawrence Brisson est élu sans opposition au poste de conseiller,

Monsieur René Morin est élu sans opposition au poste de conseiller,

Rédigé à La Trinité-des-Monts, le 04 octobre 2019

Nadia Lavoie, présidente d'élection

RAPPORT D'ÉLECTION

Moi, Nadia Lavoie, en ma qualité de présidente d'élection, je déclare :

- Avoir donné l'avis public d'élection en date du 18 septembre 2019 ;
- Avoir nommé madame Joëlle Lepage, secrétaire d'élection ;
- Avoir assermenté le personnel requis ;
- Avoir tenu ouvert en date du 20 septembre au 04 octobre de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 et le 04 octobre, de 9h00 à 16h30, le bureau de déclaration de candidature;
- Avoir proclamé élus les candidats au poste de conseiller;
- Avoir transmis les résultats de l'élection conformément à la loi.
- Avoir déposé aux archives municipales, les documents légaux de cette élection.

Donné à La Trinité-des-Monts, le 04 octobre 2019.

Nadia Lavoie, présidente d'élection

SERMENT D'OFFICE

Je, Lawrence Brisson, domicilié au 46, rue Principale Est à La Trinité-des-

Monts, déclare sous serment que j'exercerai ma fonction de conseiller conformément à la loi, avec honnêteté et justice, dans les meilleurs intérêts de la population de la municipalité.
Et j'ai signé :
Je, René Morin , domicilié au 46, rue Principale Est à La Trinité-des-Monts, déclare sous serment que j'exercerai ma fonction de conseiller conformément à la loi, avec honnêteté et justice, dans les meilleurs intérêts de la population de la municipalité. Et j'ai signé :